

Western Dance Company - Saison 2018 / 2019

Fiche d'inscription (1 par personne)



Nom - Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ Tél portable : _____

Date de naissance : _____

E-mail (écrire lisiblement) : _____

Certificat médical obligatoire (**voir au dos nouvelle disposition**)

Fournir une photo (nouvel adhérent) **droit à l'image : oui - non**

Nom du cours	<u>Grand Canyon</u>	<u>Everglades</u>	<u>Redwood</u>
Jour	Mardi : Brié	Mercredi : SMH	Jeudi : SMH
18h30 / 20h00	cours choisi ▼	cours choisi ▼	cours choisi ▼
Animateur	Débutant <input type="checkbox"/> Delphine	Intermédiaire <input type="checkbox"/> Christophe	Avancé <input type="checkbox"/> Christophe
Nom du cours	<u>Monument Valley</u>	<u>Yellowstone</u>	<u>Yosémité</u>
Jour	Mardi : Brié	Mercredi : SMH	Jeudi : SMH
20h15 / 21h45	cours choisi ▼	cours choisi ▼	cours choisi ▼
Animateur	Novice <input type="checkbox"/> Delphine	Intermédiaire + <input type="checkbox"/> Christophe	Avancé + <input type="checkbox"/> Christophe

Tarifs

Paieiments

Si règlement en 1 fois (encaissement du chèque à l'inscription)

Adhésion association :	<input type="checkbox"/>	10,00 €
Licence FFD (obligatoire) :	<input type="checkbox"/>	19,00 €
1er cours :	<input type="checkbox"/>	150,00 €
1er cours (si 2 membres même famille*) :	<input type="checkbox"/>	120,00 €
Débutant (au trimestre) :	<input type="checkbox"/>	60,00 €
Débutant (au trimestre si famille*) :	<input type="checkbox"/>	50,00 €

paiement ANCV : règlement en 1 fois Total :

- en espèces
 par chèque(s) libellé(s) à l'ordre de "Western Dance Company"
 ANCV ou ANCV coupon sport
 facture souhaitée

* membre de la même famille :

Nom :

Prénom :

Si règlement en 3 fois

Encaissement :

	1er chèque à l'inscription	2ème chèque en janvier 2019	3ème chèque en avril 2019
Adhésion association :	<input type="checkbox"/> 10,00 €		
Licence FFD (obligatoire) :	<input type="checkbox"/> 19,00 €		
1er cours :	<input type="checkbox"/> 50,00 €	<input type="checkbox"/> 50,00 €	<input type="checkbox"/> 50,00 €
1er cours (si 2 membres même famille*) :	<input type="checkbox"/> 40,00 €	<input type="checkbox"/> 40,00 €	<input type="checkbox"/> 40,00 €
Débutant (au trimestre) :	<input type="checkbox"/> 60,00 €	<input type="checkbox"/> 60,00 €	<input type="checkbox"/> 60,00 €
Débutant (au trimestre si famille*) :	<input type="checkbox"/> 50,00 €	<input type="checkbox"/> 50,00 €	<input type="checkbox"/> 50,00 €

Total : Total : Total :

A partir du 2ème cours (cours inférieur à votre cours de base) :

20,00 € le trimestre :	1er trimestre <input type="checkbox"/>	2ème trimestre <input type="checkbox"/>	3ème trimestre <input type="checkbox"/>
Nom du cours choisi :	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Le règlement en 3 fois est une facilité de paiement et non la possibilité de s'inscrire pour un seul trimestre (sauf pour les débutants ou pour le 2ème cours). Les 3 chèques sont remis à l'inscription et encaissés suivant l'échéancier ci-dessus.

Document à compléter et à remettre pendant les cours, accompagné du règlement (espèces, 1 ou 3 chèques, chèques ANCV, chèques ANCV sport) **avant le 30 septembre 2018**. Merci

Date :

Signature adhérent :

Certificat médical

Loi du 26 janvier 2016 et décrets n°2016-1157 du 24 août 2016 et n°2016-1387 du 12 octobre 2016

- Cas d'une première licence FFDanse

Pour l'obtention d'une première licence, vous devez présenter un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la danse ou à la pratique du sport.

- Cas de renouvellement de la licence FFDanse

A compter du 1er juillet 2017 pour le renouvellement d'une licence, un certificat d'absence de contre-indication datant de moins d'un an ne sera exigé que tous les 3 ans.

- Précision de la FFDanse

Question : est-ce-que les certificats médicaux délivrés en septembre/octobre 2016 sont valables trois ans ou bien faut-il que chaque adhérent nous remette cette année un nouveau certificat qui lui sera valable trois ans ?

Réponse : Il faut effectivement demander un certificat médical datant de moins de 1 an pour cette nouvelle saison, valable 3 ans. Donc, les adhérents ayant remis un certificat médical lors de leur inscription en septembre et octobre 2016 n'ont pas à en produire un nouveau, celui de l'an dernier étant valable jusqu'en 2018 inclus.

Droit à l'image

J'autorise la Western Dance Company à publier sur ses sites de communication et d'information photos et vidéos réalisées lors des animations de l'association